

Mercredi 17 juillet 2024 — Ref : 20240717

Contact : Damien MARILLER, directeur de la communication
d.mariller@chatillon92.fr / 07 86 88 80 79

Rentrée scolaire 2024

Fermeture de classes : la ville de Châtillon, mobilisée, interpelle de nouveau la Direction académique

Alors que près de 3 000 élèves châtilonnais vont retrouver les bancs des écoles de la commune au mois de septembre prochain, l'Éducation Nationale prévoit de fermer 6 classes. La Ville de Châtillon conteste ces fermetures de classe et demande à la Direction Académique de revenir sur celles-ci.

Dans un courrier adressé à la Direction Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Hauts-de-Seine, Madame la Maire de Châtillon, Nadège AZZAZ, conteste les fermetures de classes annoncées par l'Éducation Nationale au sein de deux écoles maternelles, Joliot Curie et Langevin Wallon, et des écoles élémentaires Langevin Wallon, Joliot Curie, Gambetta et Jules Verne.

« Je déplore ces nouvelles fermetures qui nous amènent encore une fois à nourrir de légitimes inquiétudes sur les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves », alerte Nadège AZZAZ dans son courrier. « Ces fermetures nous interpellent d'autant plus que les effectifs des écoles maternelles châtilonnaises seront globalement en hausse lors de la prochaine rentrée » ajoute-t-elle.

Ces décisions de fermeture feront une nouvelle fois évoluer défavorablement le nombre moyen d'élèves au sein des classes des écoles concernées. « Nous savons pourtant combien il est primordial de veiller à ce que celui-ci demeure en adéquation avec l'enjeu que représente l'apprentissage des fondamentaux dispensés en école primaire », rappelle la Maire de Châtillon.

Le continuum pédagogique pourrait encore s'en trouver dégradé

Ces fermetures rendront en outre, lors de l'absence d'un enseignant, nécessairement plus difficile la répartition des élèves concernés dans les autres classes. Le continuum pédagogique pourrait encore s'en trouver dégradé. « Nous portons également une vigilance toute particulière à ce que chaque classe des écoles châtilonnaises dispose bien d'un enseignant dès le jour de la rentrée scolaire. La Ville de Châtillon continuera de prendre toute sa part avec la présence d'une ATSEM dans chaque classe d'école maternelle », indique Nadège AZZAZ.

La Ville de Châtillon, aux côtés des parents d'élèves, a donc de nouveau saisi la Direction Académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale pour qu'elle revienne sur ces fermetures et préserve de bonnes conditions d'enseignement au sein des écoles châtilonnaises.

